



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE L'ÎLE DE BREHAT

5.8 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du 14
décembre 2019 approuvant l'instauration du droit de préemption urbain*

Perspective. Atelier d'urbanisme /
41 rue Bahon Rault, 35 760 Saint-Grégoire / 07 82 41 42 18 /

COMMUNE DE L'ILE DE BREHAT

Droit de Prémption urbain

Cartographie : PERSPECTIVE. Atelier d'urbanisme

Légende

 Droit de Prémption Urbain

